

**Séance d'information
sur les études gymnasiales
au Collège de Genève
14 janvier 2020**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège de Genève

BIENVENUE

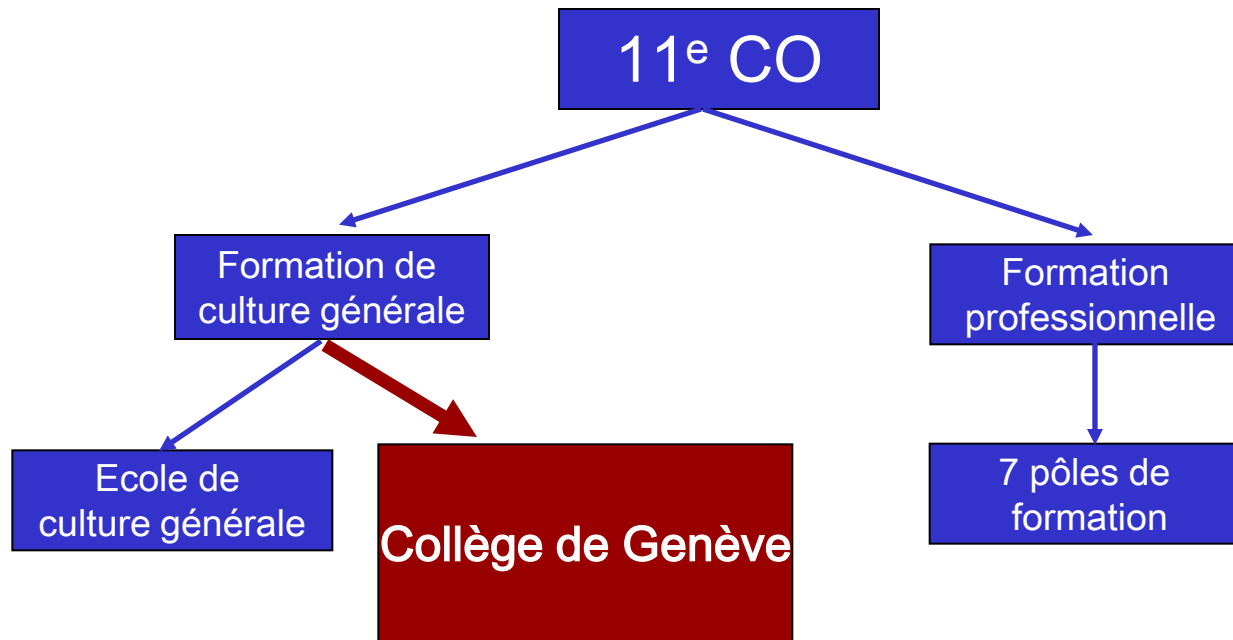


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège de Genève

Les formations au secondaire II



Organisation des études et choix des disciplines



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège de Genève

Prérequis pour l'entrée au Collège

Réglementaires:

- Promotion du CO de section LS, ou de LC si MG = 5 + FR, MA, AL, note de profil = 4,5

Bons indicateurs:

- Résultats constants ou en progression
- Bons résultats d'EVACOM



Clés du succès

- Goût pour l'étude
- Curiosité intellectuelle
- Sens de l'organisation, de la prévision, de l'anticipation
- Persévérance dans les apprentissages
- Autonomie
Etre (pro)actif

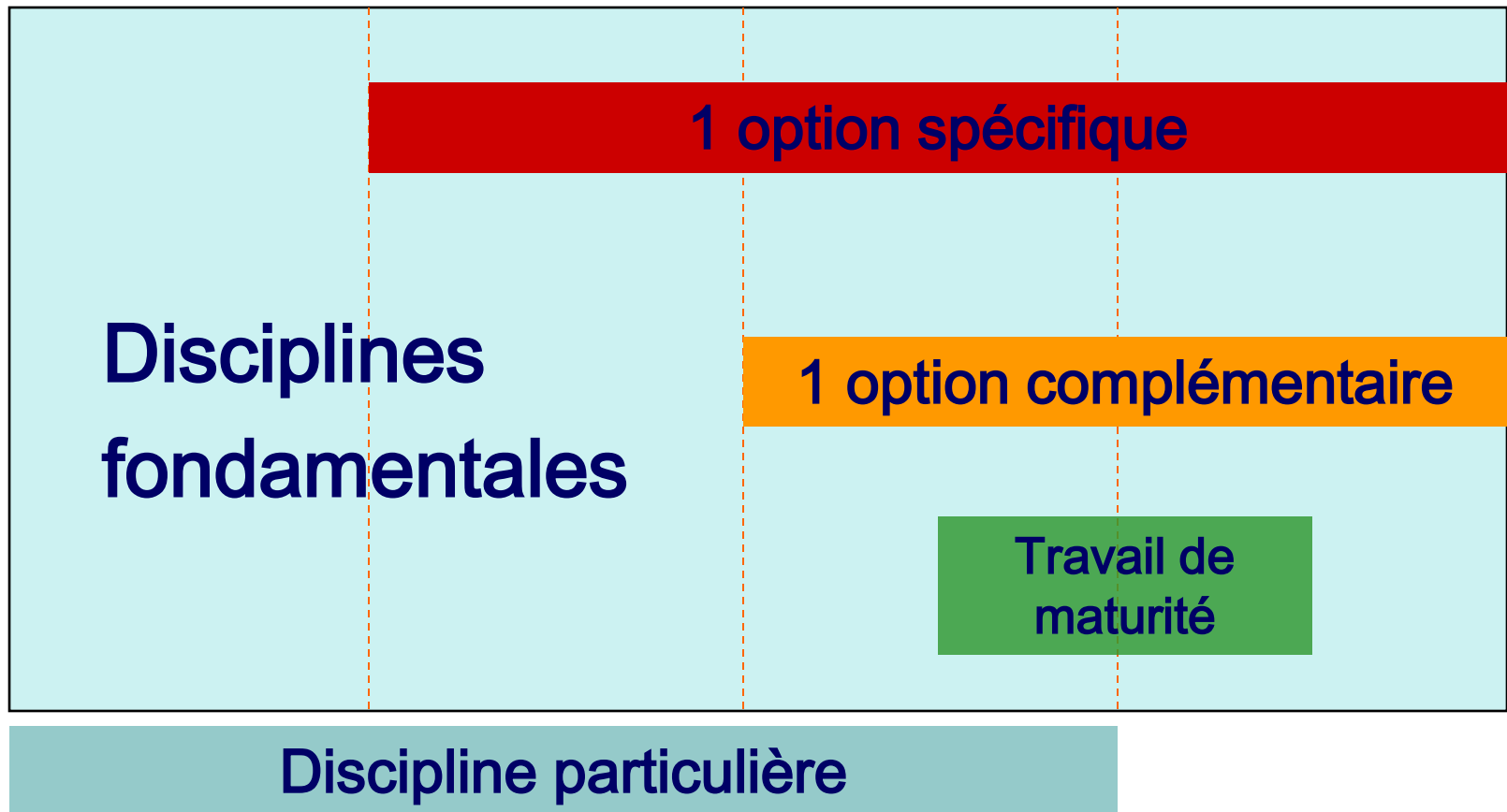
Répartition des disciplines

1^e année

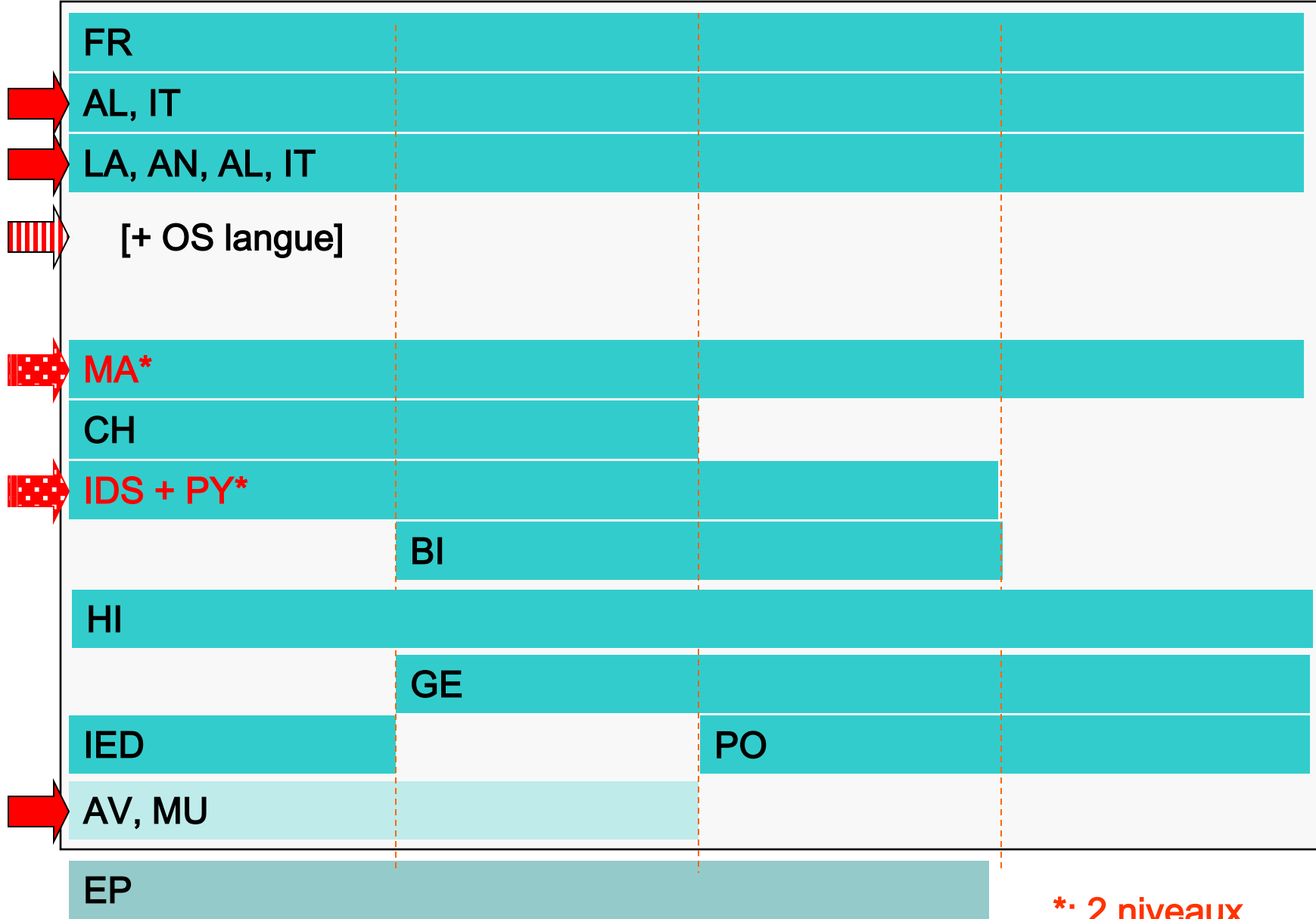
2^e année

3^e année

4^e année



choix 1e année 2e année 3e année 4e année



*: 2 niveaux



Programme de 1^e année

Français

2^{ème} langue nationale

Histoire

3^{ème} langue

Chimie

Mathématiques

Introduction à l'économie et au droit

Option spécifique en langues

IDS

Physique

Education physique

Arts visuels / Musique

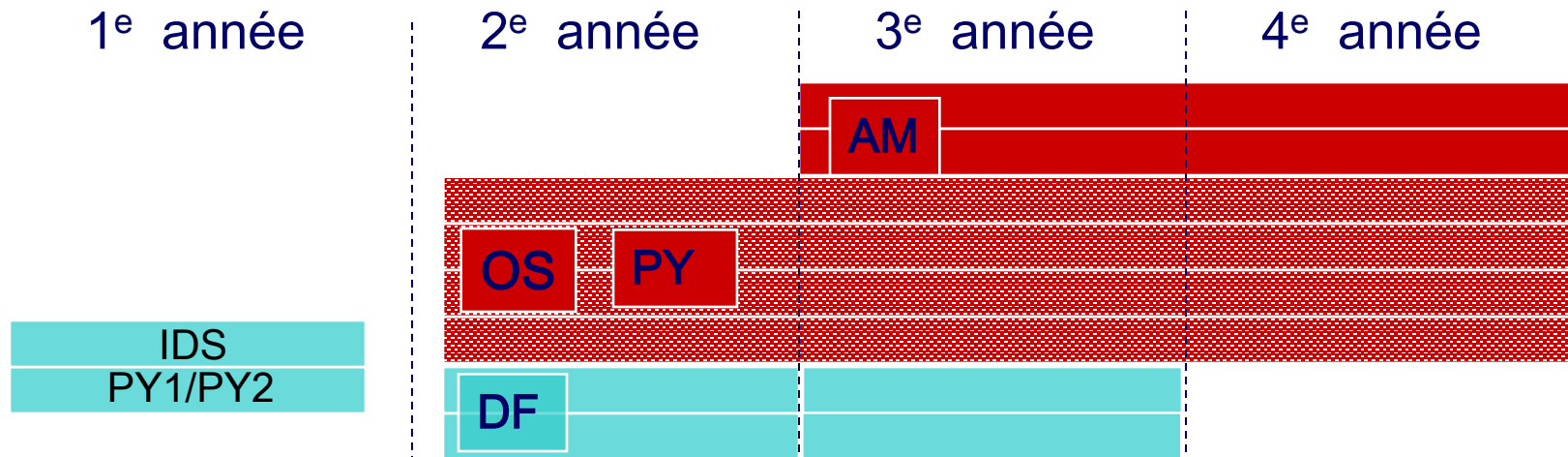
Choisir son OS

- Tonalité principale du profil d'études
- Etudes futures (Assurer le socle d'une discipline)
- Goût, talents, dispositions
- Etudes futures (Etudier au collège ce qu'on n'étudiera pas plus tard)



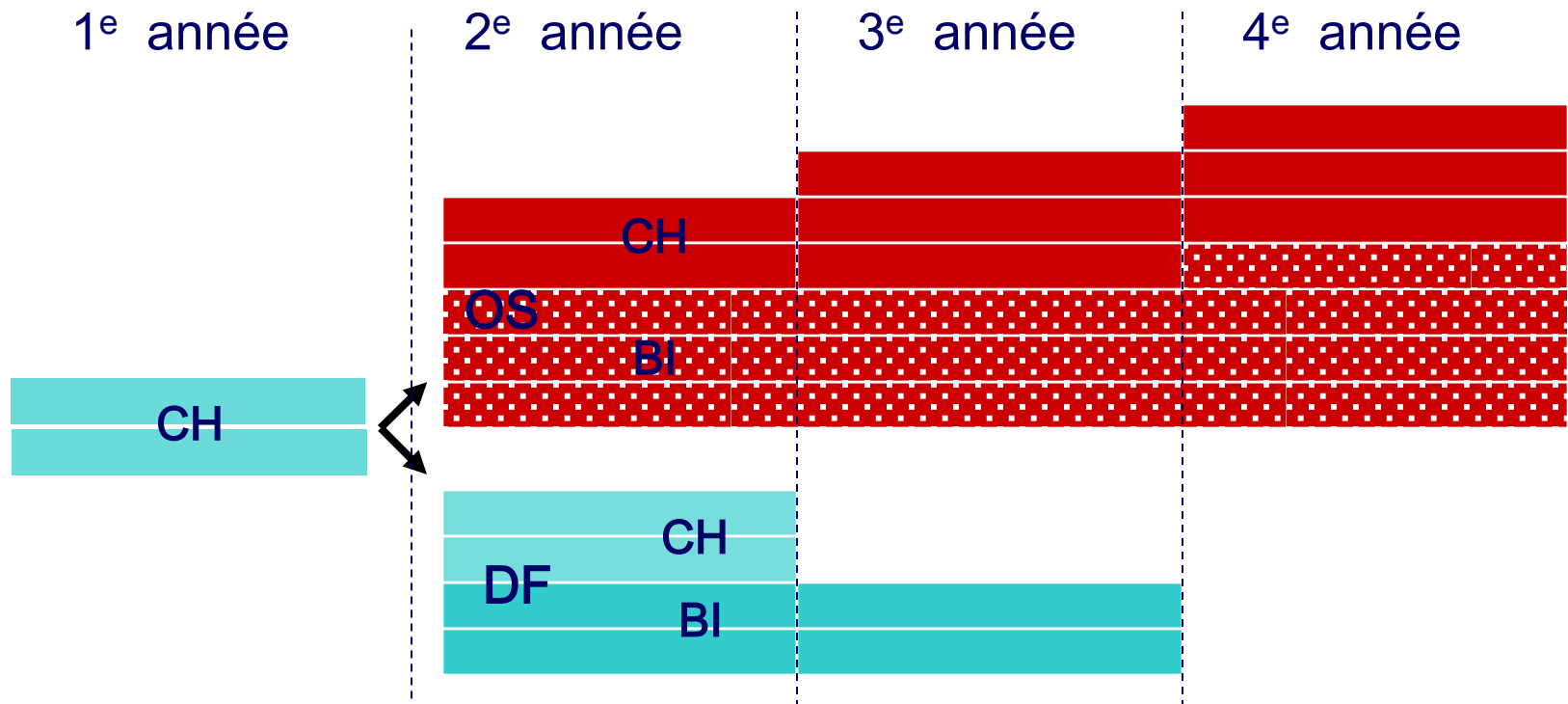
OS sciences expérimentales

physique et applications des maths



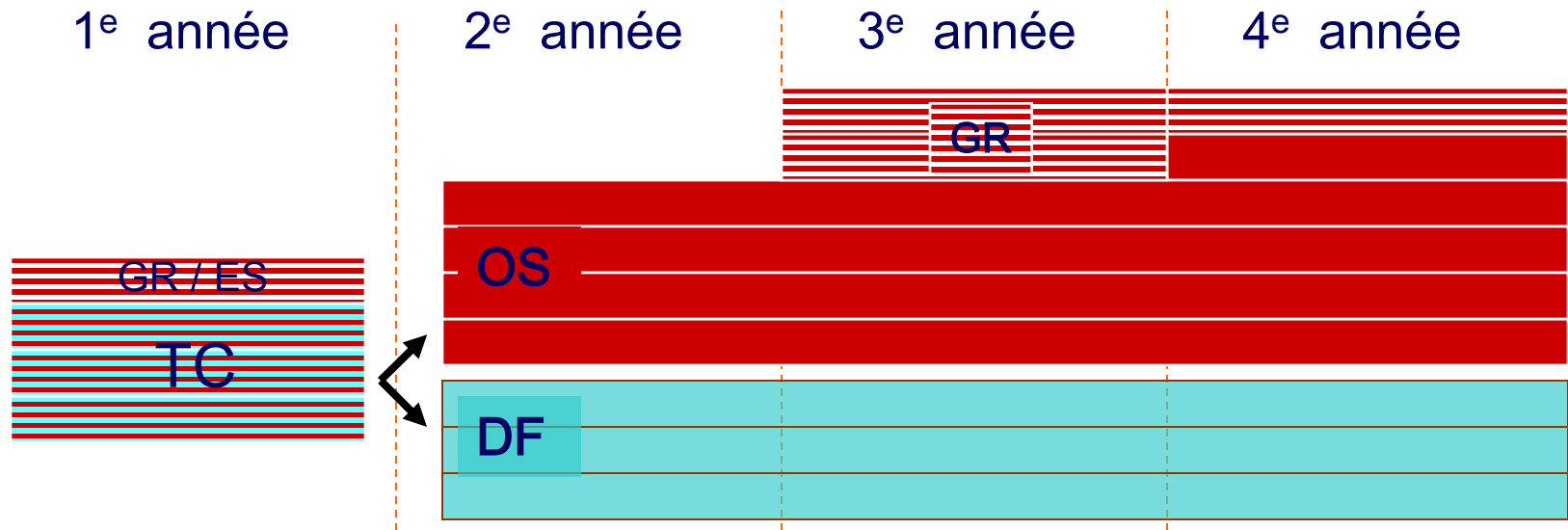
OS sciences expérimentales

biologie et chimie



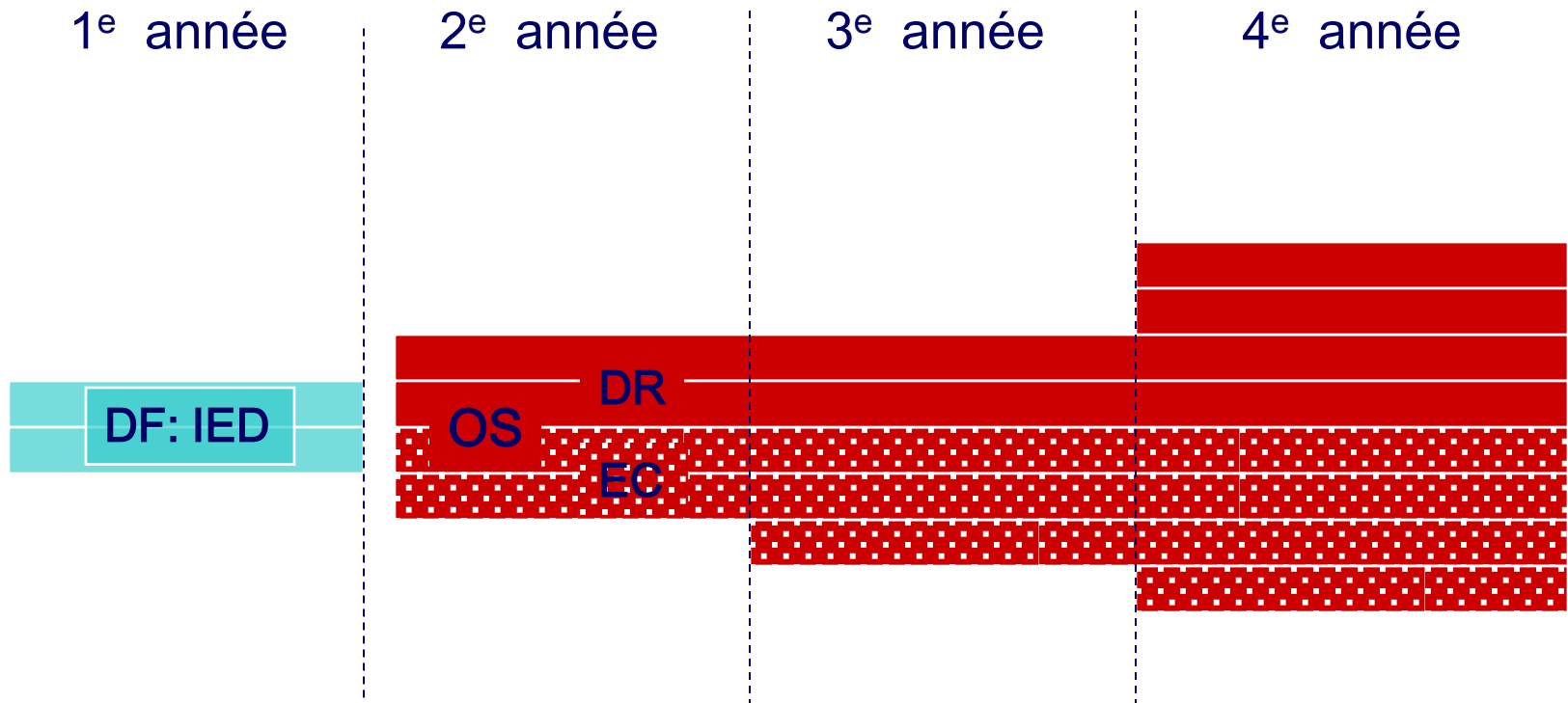
OS langues

- grec, latin
- allemand, italien
- anglais, espagnol



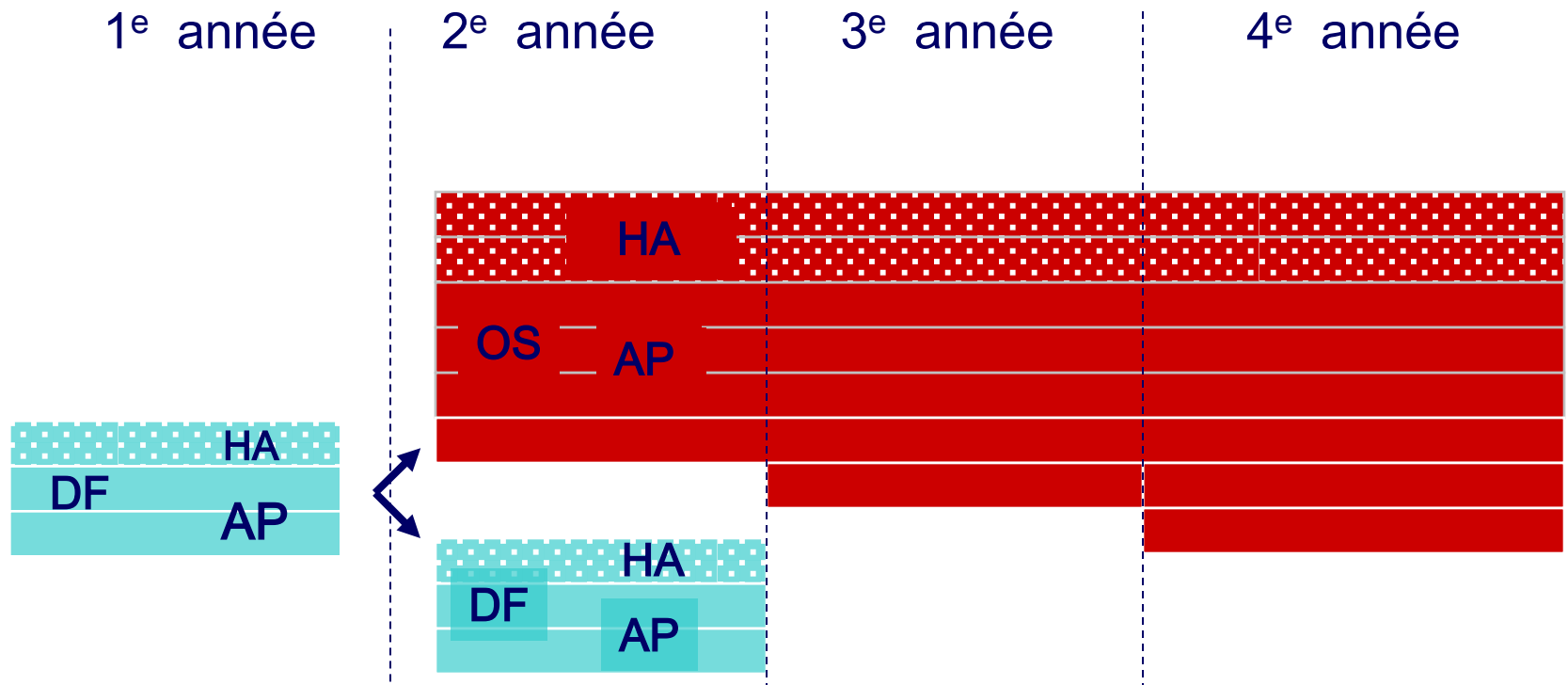
OS sciences humaines

économie et droit



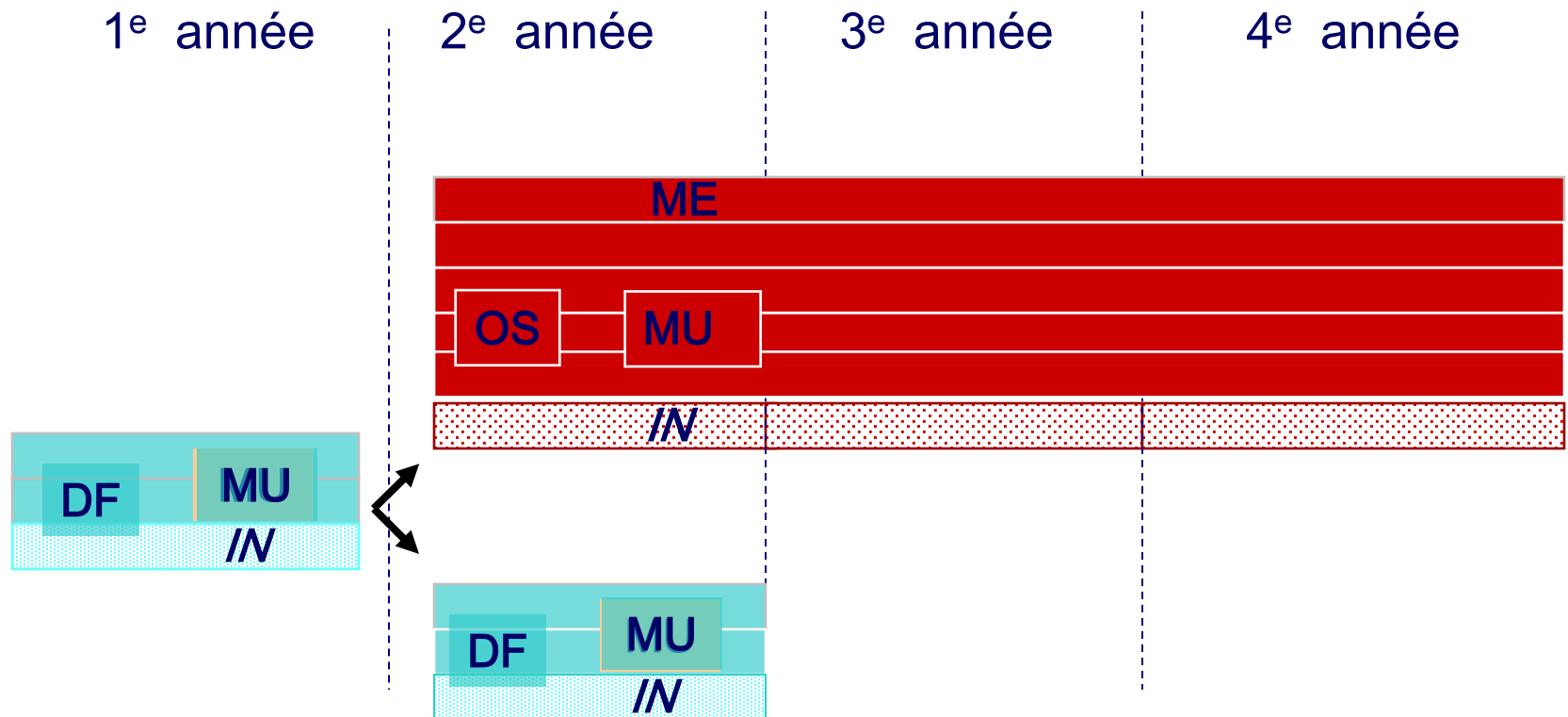
OS arts

arts visuels



OS arts

musique



Choisir son OC

- **Renforcement du profil**
- **Diversification du profil**

Option complémentaire

Sciences expérimentales

- biologie, chimie, physique, application des maths

Sciences humaines

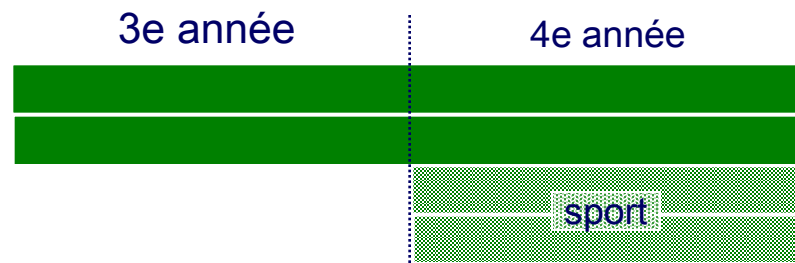
- histoire, géographie, économie et droit

Arts

- arts visuels, musique

Informatique

Sport



Maturité mention bilingue

OBJECTIFS

- accroître l'acquisition de compétences communicationnelles
- permettre l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts spécifiques
- approfondir les connaissances culturelles liées à la langue d'immersion

Les objectifs définis par les Plans d'études cadre sont garantis également dans les disciplines enseignées en immersion



Maturité mention bilingue: 2 modèles:

- **par immersion partielle dans l'école d'origine (à Genève)**
 - Une partie des cours sont donnés dans la langue choisie
- **par immersion totale dans une école d'accueil (séjour dans l'aire linguistique concernée)**
 - Une partie du cursus est effectuée dans une autre région linguistique

Maturité mention bilingue

- Le choix d'un parcours en filière bilingue intervient au moment de l'inscription au Collège (avril).
- Ce parcours s'effectue à Genève ou par un séjour dans une école d'accueil.
- De ce choix découle l'affectation à l'un ou l'autre des établissements du Collège de Genève.

Maturité mention bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être admissible dans la filière gymnasiale
- Avoir obtenu en 11^e : 4,8 en français et en anglais / allemand lors de l'inscription en MMB_e, lors de la confirmation d'inscription en MMBs
- Confirmer ensuite ces résultats en 1^{ère} du collège

Séance d'information

- **Lundi 3 février à 20h00**
Salle Frank-Martin, rue de la Vallée

Dispositif sport – arts - études

- La séance d'information relative au dispositif sports-arts-études se déroulera le mercredi 15 janvier 2020 à 19h00 à l'Aula du Centre de formation professionnelle Commerce Nicolas-Bouvier, Rue de Saint-Jean 60, 1203 Genève.

Procédure en vue d'une inscription

Mars 2020:

Information des Collèges aux élèves du CO

25 mars (externes) ou 22 avril (provenance CO) :

Inscription au collège dans un établissement qui n'est pas forcément l'établissement d'affectation

25 juin :

Confirmation de l'inscription dans un établissement qui n'est pas forcément l'établissement d'affectation

Merci de votre attention
et bonne soirée



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Enseignement secondaire II
Collège de Genève